

Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais, 1925 ¹.

Edition et annotation de Joseph GRIVEL © 2003

Séance du 5 janvier 1925

page 7 :

M. le Président signale les résultats obtenus par M. Clément ², instituteur à la Guillermie, dans les fouilles commencées aux Clairières ³, commune de Ferrières : il s'agit de sépultures dans des caissons formés de briques et de pierres murillées sans mortier.

Des subsides seraient nécessaires pour continuer. La Société d'Emulation manquant de fonds ne peut s'engager dans la voie des subventions. L'idée émise d'une souscription n'est pas acceptée ⁴.

Séance du 2 février 1925

pages 18-19 :

M. B. Clément, notre collègue, instituteur à la Guillermie, nous envoie l'estampage de signes d'une écriture inconnue qu'il a trouvés ⁵ sur une brique rouge ⁶ provenant de la sépulture des Clairières de Glozet ⁷, commune de Ferrières, sépulture dont il a été question à la séance précédente. Il y joint une série d'estampages de signes analogues qu'il a trouvés : 1° sur une hache en schiste et sur un galet roulé de la même sépulture ; 2° sur un nodule de bracelet de schiste de Sorbier ; 3° sur une hache polie de Sanssat.

Séance du 6 avril 1925

page 78 :

M. le D^r de Brinon communique une lettre de notre confrère M. Augustin Bernard, rapportant que M. Gsell ⁸, consulté au sujet des caractères gravés sur une brique trouvée sur le dallage de la sépulture (?) découverte aux Duranthon ⁹, commune de Ferrières-sur-Sichon, ne trouve pas à ces caractères de sens appréciable.

Séance du 6 juillet 1925

page 286 :

M. Joseph Viple donne lecture d'une communication faite par M. Clément, instituteur à la Guillermie, au sujet d'un four de potier (ou de verrier) ¹⁰, près du village Glozet, commune de Ferrières-sur-Sichon.

Séance du 5 octobre 1925

pages 334-335 :

M. le lieutenant-colonel de Saint-Hillier donne la traduction qu'il a faite, au moyen de l'arabe, d'un texte phénicien ¹¹, qui se trouve écrit sur l'une des briques récemment découvertes aux clairières de Glozel, près de Ferrières-sur-Sichon.

Le voici :

*Edzaj Poonix
Sonoubi Kramzio
Ou zadi isouo
Fa Fa Fa
Alif Tsoué onsoun
Aaouffo djonson
Aémi.*

Ce qui veut dire :

*Deux couples de Phéniciens
Cinq Lybiens
A moins qu'ils ne fassent du mal
Trois tirets (à la ligne)
Primo) Que tous les neuf dorment
En paix et passent
Partout.*

Après avoir étudié la brochure si intéressante du docteur Morlet ¹², brochure qui vient de paraître à Vichy, le lieutenant-colonel de Saint-Hillier se réserve le temps d'adresser à la Société une communication aussi complète et définitive que possible.

D'ores et déjà la découverte de ces anciens documents, et surtout leur interprétation, constituent un événement des plus importants pour l'histoire des antiquités des Gaules en général et du Bourbonnais en particulier.

pages 336-341 :

Station du Glozel (Ferrières). – *Nouvelle station néolithique découverte par le propriétaire Fradin ¹³ (1^{er} mars 1924), et le Dr A. Morlet ¹⁴, dans le champ du Duranton, du village Glozel, commune de Ferrières (Allier), sur la Vareille ¹⁵, affluent du Sichon.*

La fosse a 2^m,80 de longueur, 0^m,40 de diamètre maximum ¹⁶, sa forme est ovale. Direction N.-S. Aux extrémités, l'écartement des deux murs est de 0^m,33. La hauteur au-dessus du dallage, 0^m,40.

Aux extrémités, l'ouverture est obstruée par deux grosses pierres brutes, reposant sur un caillou cassé en deux (témoin).

Le fond est composé, de bas en haut :

1° De terre à brique non agglomérée ;

2° De gros cailloux de rivière, souvent de forme aplatie, 1 rangée ;

3° D'un sol battu de 7 à 8 cent. de terre à brique, cuite sur place, avec à la surface une pellicule blanchâtre de calcination ;

4° Un dallage incomplet, mais régulier, de 16 grandes dalles cuites, 27 cent. x 17 x 5, couleur jaune pâle, façonnées à la main, avec nombreuses empreintes digitales ¹⁷. Espaces vides comblés avec terre rouge à brique non agglomérée ni fusée.

Les murs, sans trace de mortier, formés de pierres brutes de grosseur inégale, mesurent en moyenne 0^m,30 d'épais. Les pierres sont de gros galets et elles sont entremêlées de petites briques à cupules exécutées au doigt avant la cuisson, irrégulièrement rectangulaires et mesurant en moyenne 10 cent. x 7 x 2,5. Dans les cupules venait s'emmagasiner la terre argileuse soumise ensuite à la cuisson avec les murs entiers et le fond battu de la fosse. Par suite de la chaleur, une couche de verre s'était formée, mais, au dire de Capitan ¹⁸, rien ne rappelle les murs vitrifiés.

DESTINATION DE LA FOSSE

Ni habitation, ni four, ni fortification, mais sépulture, malgré l'absence d'os. Documents en faveur : les mains trouvées dans le dallage, qui auraient disparu dans un pavé d'habitation ou dans un four ; l'orientation ; la forme ovale ; les pierres avec témoins.

EMPREINTES DE MAINS

8 moulages de mains, recueillis dans le voisinage des murs à 1^m, ou 1^m,80, tantôt sur brique cuite, tantôt sur brique en terre rouge se ramollissant à l'humidité et durcissant au soleil. Toutes ces empreintes reproduisent la main droite.

BRIQUES A SIGNES ALPHABETIFORMES

4 briques, 1 rondelle en terre à brique et 1 fragment.

N° 1. – Trouvée en dehors de la fosse à l'Ouest à 0^m,20 de profond et 0^m,50 du mur, mesures : 13 cent. x 15,5 x 3,5. Revers fruste.

Signes tracés avec une pointe sur l'argile sèche avant la cuisson.

On distingue : des barres parallèles ou incurvées ; des motifs cruciformes ; un cercle ; des points alignés ; un triangle ; les lettres A. H. O. L. M. n. X.

N° 2. – Trouvée de l'autre côté de la fosse, à 1^m,10 ; 0^m,70 de profond. Elle se trouvait au-dessous d'un creuset en grès contenant encore du verre, et au-dessus il y avait une autre brique recouverte de signes, mais tombée en poussière ; mesures : 5 cent. x 15 x 4. Terre rouge, non cuite, malléable ; durcie par dessiccation et silicatée : elle ressemble plutôt aux briques à cupules, et la première à un carreau de pavage.

Au revers : 3 signes, 6 cupules et 2 sur le côté. Signes : M, J. T. L. X. C. V. incliné ; traits alignés ; barres parallèles ; grand motif cruciforme avec une ligne incurvée.

Brique n° 3. – Dans le foyer, côté ouest, qui s'étend transversalement en tête de la fosse : A 1 cent. de profond au milieu des débris de charbon, 11 cent. x 15 x 2,5. Cuite, Revers fruste, 6 lignes d'inscription.

Signes reconnus : plusieurs X, C droit et renversé, Y, S avec le point placé avant, T droit et T incliné, H complet et un autre incomplet, N et n.

Brique n° 4. – Recueillie à côté de la brique 3 clans le foyer, au-dessus de la fosse ovale. 6 cent. x 8,5 x 1. Malléable.

Revers : 4 cupules et une proéminence, 4 lignes de signes, 2 signes rappelant l'oméga ou l'M, suivant le côté où on les examine ; plusieurs N, 2 V, deux points juxtaposés, à traits parallèles.

Rondelles à signes en terre cuite, 4 cent. de diam., 3 signes X, C. V. Revers fruste.

Le fragment présente un S avec le point avant et H incomplet.

Une petite brique triangulaire de faible épaisseur offre un signe cruciforme avec une ligne incurvée.

En résumé : écriture primitive du *monde* éocène ¹⁹, d'après les auteurs, ou plus *ancienne*.

INDUSTRIE LITHIQUE

A. – *Outils avec signes alphabétiques :*

1° Aiguiseur en pierre noire, avec trou de suspension. Signes. Grand motif cruciforme : signe pédiforme en bâton recourbé = C et T.

2° 3 tranchets, diorite, n° 1, grand signe cruciforme ; petite H. S. 2, signe indéterminé. 3, signe psi grec avec barre inférieure.

3° 2 maillets, un demi ovoïde avec rainure sur moitié du pourtour. Grand signe cruciforme et 2 Y. 2 plus allongé, sans rainures, 3 signes, un X, un L, un Tau.

4° Hache microlithique, tranchet poli, effilé, sur une face T majuscule.

B. – *Outils en pierre polie sans signes :*

1 hache polie avec début de perforation latérale. 16 cent. 5 x 5 x 2,5, diorite.

1 hache brisée au tranchant poli, diorite ?...

C. – *Outils en roche éruptive éclatée :*

Lames, perçoir, racloir. 1 erminette, noir verdâtre, 16 cent. de long. 1 pic avec pédoncule d'emmanchement ; *coutre*. 1 soc, roche volcanique très dure de cristaux de quartz, 21 cent. comme le pic. Galets et éclats taillés à angle droit.

D. – *Silex :*

2 pointes triangulaires, retouchées sur une face, pointes et flèches de lances, 4,5 et 5 cent. de long. Silex pygmées triangulaires sans retouches.

CERAMIQUE

Exclusivement unie, excepté 3 spécimens : lampe avec dessin en relief ; fragment de poterie, terre jaune avec lignes incisées ; et fond de vase avec 2 dessins cornus.

Poterie de grès domine : grès épais et dur, à cassure gris bleuâtre, avec incrustations calcaires blanchâtres. Toutes ces poteries ont le bord supérieur retourné en dedans.

Fond de creuset qui se trouvait au-dessus de la deuxième brique à signes alphabétiques, mesure 0^m,175 de diam. , contient encore une couche de verre, de coloration verte par transparence, mais gris blanchâtre à la surface.

Poterie de terre : plus rare et plus fréquente. Sur 2 morceaux en terre jaune clair, on trouve le bord supérieur retourné en dedans, et l'un d'eux porte une bande de chevrons incisés entre deux traits circulaires horizontaux. Un 3^e, écuelle à fond plat de 0^m,033 de haut. Un 4^e à fond plat et orné de deux dessins relief ; *cornes* ; cuisson plus complète en dedans.

Ustensiles en terre de briques :

1° Gobelet en cloche à fond sphérique.

2° Lampes. Lampe à support : rougeâtre, oblongue, munie d'un bec, fond épais, porte à l'extérieur un relief pour assurer la stabilité sur un support.

Lampe ornée : jaunâtre, plus petite, arrondie, en argile cuite. 3 dessins en relief. Bord supérieur plus étroit que le fond. Pas de bec, une simple encoche. Le fond porte le signe cornu. Les dessins qui ornent le tour de la lampe sont 2 cercles d'où partent des rayons (stylisation de la roue), et une figuration de hache emmanchée.

3° Vase de support : Ecuelle à fond plat, terre rouge bien cuite, parois arrondies et fort épaisses ; il s'adapte, exactement sur un support en poterie de même nature.

4° Vase à bec de suspension : l'auteur n'en a conservé que le dessin ; l'objet s'est effrité, il porte sur le bord supérieur 2 becs pleins recourbés.

Timbre en argile pour peinture corporelle : pyramide hexagonale tronquée, aux arêtes mousses, avec manche rudimentaire polyédrique, accompagné de plusieurs morceaux d'ocre agglomérés et d'une palette avec cupules et son broyeur.

Une fusaïole en argile cuite sans ornementation, et 3 bobines trouvées au niveau du foyer.

VERROTERIE

1° Le fond d'un grand creuset en grès contenant du verre.

2° Un support de creuset en grès recouvert de verre.

3° 2 petits vases et un bâtonnet perforé.

4° Des larmes bataviques.

5° Un fragment du four de fusion du verre.

OBJETS CULTUELS

Les empreintes des mains.

Les figurations de haches, de cercles radiés, d'emblèmes cornus, et une idole néolithique en terre noire, recouverte d'ocre jaune : 12 cent. x 5,5 x 3,5.

L'auteur place sa découverte à la première période néolithique, entre le 10^e et le 8^e millénaire avant Jésus-Christ.

Séance du 9 novembre 1925

page 346 :

M. le lieutenant-colonel de Saint-Hillier nous lit plusieurs articles de journaux de Moulins et de Paris, rendant compte des fouilles de Glozel, et donne la traduction suivante des inscriptions :

Première inscription (fig. 8) ²⁰.

Edzaj Poonix
Sonoubi Kramzio
Ou zadi isono
Fa Fa Fa
Alif)
Tsoué onsonn
Aaonffo djonson
Aémi

Deux couples de Phéniciens
Cinq Lybiens
A moins qu'ils ne fassent du mal
Trois tirets

Primo)
Que tous les neuf dorment
En paix et passent
Partout.

2^e inscription (fig. 9).

F. F.
Zal niyat
Tirion
Idaho
Ou lima
Azz don
Fi
Honona

Deux tirets
Elle a cessé la bonne foi
Du Cyrien.
Qu'il soit maudit !
Et pourquoi ?
La puissance du mal
Est sur
Lui

3^e inscription (fig. 10).

Ezlaqq
Ouaia
On toana
Oqqseri
Tiidonqnon
An Jilon

Glissent
l'exemple
A l'obéissance.
Les ouvriers de la justice
s'appuient
sur les Dieux

Rondelle (fig. 12).

Quiad

Les caïds

Outil long (fig. 15).

Aiaon

Fatiguez-vous.

M. le Président met sous les yeux de l'assistance de nombreux débris de pierres, briques et mortier provenant des fouilles de Glozel ²¹, et donne des explications sur les objets eux-mêmes et les lieux où ils furent trouvés.

Séance du 7 décembre 1925

page 351 :

Lettre de M. Augustin Bernard, relative aux inscriptions de Glozel. Les personnes qu'il a consultées les ont déclarées indéchiffrables. Elles ne sont pas tracées en écriture sémitique. L'hypothèse phénicienne est donc à écarter ²². M. Bernard se propose de consulter M. Salomon Reinach ²³.

M. le lieutenant-colonel de Saint-Hillier s'élève vivement « contre la tendance de certaines Académies à rejeter les travaux qui apportent des idées nouvelles. L'édifice que les sociétés savantes modernes ont élevé n'est pas absolument intangible ».

pages 355-357 :

M. le D^r Monceau donne communication d'un article du *Mercur de France* parlant des fouilles de Glozel, paru sous la signature de M. Van Genepp ²⁴. A ce propos. Il est donné lecture d'une lettre de M. Clément, instituteur à la Guillerme, à la date du 3 décembre 1925, remerciant M. le D^r de Brinon d'avoir précisé son rôle dans la question de priorité de la découverte à Glozel.

M. le Président expose que le D^r Morlet, dans la description qu'il a faite de la fosse, n'a tenu aucun compte des constatations qui ont été faites avant son arrivée sur les lieux ²⁵. La présence de voûtes en briques et mortier d'argile donnait à cette fosse l'aspect d'un four industriel à double compartiment, et les 16 gros carreaux en poterie que M. Morlet place à la base du four recouvraient les voûtes et formaient un plancher qui a été crevé par la pioche du propriétaire.

M. le Président établit, dans une note très étudiée, l'ordre des objets trouvés, en dresse l'inventaire et fait la part de ceux qui ont contribué à mettre au jour ces précieux vestiges.

« Les quatre briques de Glozel chargées de caractères alphabétiques étaient accompagnées, non seulement d'une rondelle et d'un fragment de brique portant quelques signes analogues, mais d'une série d'instruments en pierre dure sur lesquels se voyaient encore des signes profondément burinés, qui paraissent bien appartenir à la même famille.

Notre collègue de Saint-Hillier qui nous a donné une interprétation des briques, n'a pas hésité, en appliquant la même méthode, à déchiffrer quelques-uns de ces signes.

« Ce qu'il y a de curieux dans la découverte de Glozel, c'est qu'elle n'est pas isolée.

« Ainsi, dès 1906, notre ancien collègue Fr. Pérot publiait dans le tome XI, 3^o série, pages 247 à 262 des *Annales de l'Académie de Mâcon*, un travail intitulé : « Les pierres idéographiques de la Bourgogne. » Il y décrivait et dessinait trois pierres de sa collection qui portent gravés des signes nettement apparentés à ceux de nos pierres et de nos poteries de Glozel ; il y voyait peut-être avec raison des idéogrammes, c'est-à-dire la peinture d'idées ; la plus ancienne forme d'écriture connue : on sait que l'écriture, avant de représenter des sons, des syllabes, puis des lettres, a commencé par figurer des choses ou des idées. Les caractères décrits par Pérot sont gravés sur de gros galets roulés de la Loire ; ils ont été trouvés à Mont-Saint-Jean, sur la rive droite de la Loire, et Pérot les compare, avec quelques apparences de raison, aux caractères tracés sur certains dolmens du Finistère, sur des rochers du Valais et aux ruines ²⁶ scandinaves.

« Mais je dois encore vous signaler le fait que M. Clément, le véritable inventeur de Glozel ²⁷, avait trouvé presque en même temps des caractères de même nature gravés sur un disque de débitage de bracelet de schiste à Montcombroux.

« Il est bien difficile de ne pas voir un lien entre ces trois faits : Glozel, Mont-Saint-Jean et Montcombroux ne sont pas si éloignés l'un de l'autre.

« Ce qui peut nous surprendre, c'est que la présence des signes gravés sur des surfaces polies de roches dures ne paraît pas avoir été signalée ailleurs en France, au moins à ma connaissance.

« Je ne crois pas d'ailleurs qu'on ait signalé ailleurs en France la présence de briques analogues à celles de Glozel.

« Il est fort possible que ces traces d'écriture soient plus récentes que le néolithique.

« Rien ne s'oppose à admettre que ces caractères aient été gravés à une période se rapprochant de l'âge de la Tène ou de la période gallo-romaine. »

M. Viple confirme les affirmations de MM. Clément et de Brinon.

Une décision est prise aussitôt par les membres présents : celle de faire l'historique des fouilles, afin de mettre la question au point.

M. Viple est désigné à l'unanimité pour être l'auteur de ce travail, qui sera publié au *Bulletin*.

M. le Président termine ces vues sur les découvertes de Glozel, en signalant que notre ancien confrère, M. Francis Pérot ²⁸, avait décrit et figuré des pierres présentant des signes gravés. Il lui avait semblé que ces signes indiquaient des inscriptions et s'était prononcé dans le sens d'une écriture idéographique. Dans cet ordre d'idées, Francis Pérot aurait formulé une hypothèse, que M. le lieutenant-colonel de Saint-Hillier fait passer dans le domaine des réalités.

¹ Le siège de la Société est à Moulins. Henri de Brinon en est président de 1921 à 1926.

² Benoît Clément, auteur de diverses découvertes épigraphes dans l'Allier publiées par Francis Pérot.

³ C'est Adrienne Picandet, institutrice à Ferrières, qui avait donné ce nom au gisement. Les Clairières (ou Carrières) est de fait le nom d'un lieu-dit de l'autre versant de la vallée du Vareille, en face de Glozel, entre Chez Demon, Olagnier et Chez Gentil.

⁴ C'est par cette note qu'Antonin Morlet apprend en avril 1925 l'existence du gisement de Glozel.

⁵ Comme il le reconnaîtra plus tard, il s'attribue une découverte faite par Emile Fradin.

⁶ C'est la première brique inscrite découverte à Glozel, le 2 mars 1924.

⁷ La Société d'Emulation soutenait contre les inventeurs qu'il fallait écrire Glozet et non Glozel. De fait, les deux graphies du toponyme sont aussi anciennement attestées.

⁸ Stéphane Gsell, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

⁹ Les Duranthon sont le nom de la parcelle qui comprend le gisement.

¹⁰ La thèse de Clément évolue de structures à vocation funéraires (tombes) à celle d'atelier artisanal de production céramique et éventuellement verrière.

¹¹ Le lieutenant-colonel de Saint-Hillier traduit par l'arabe moderne ce qui serait du phénicien, à savoir une écriture plus ancienne de plusieurs millénaires.

¹² Il s'agit du premier fascicule de *Nouvelle station néolithique* paru en septembre 1925.

¹³ Emile Fradin, inventeur du gisement, n'en est pas propriétaire. Le terrain appartient alors à son grand-père maternel, Claude Fradin.

¹⁴ Présentation ambiguë qui laisse supposer qu'Antonin Morlet est également à l'origine de la découverte, alors qu'il ne vient à Glozel que près de quinze mois plus tard.

¹⁵ Le nom de la rivière est généralement utilisé au masculin.

¹⁶ Donnée erronée. On veut très certainement parler du rayon dans la plus grande largeur.

¹⁷ Une étude en sera faite plus tard par le laboratoire de police technique de Lyon.

¹⁸ Louis Capitan (1854-1929). Il est le premier préhistorien à visiter le site qu'il découvre quasiment en même temps que Morlet.

¹⁹ L'apex certainement pour holocène.

²⁰ Le numéro des figures renvoie au premier fascicule de *Nouvelle station néolithique* d'Antonin Morlet et Emile Fradin.

²¹ Il s'agit d'échantillons prélevés à Glozel le 28 juillet 1924 par Joseph Viple. Une partie avait été envoyée à Capitan le 3 août de la même année.

²² Et donc la thèse du lieutenant-colonel de Saint-Hillier...

²³ Il est déjà en contact avec Morlet à cette époque.

²⁴ Arnold Van Gennep.

²⁵ Pourtant, jusqu'en mai 1925, Clément a reconnu dans ces vestiges une ancienne sépulture, thèse à laquelle s'est rallié Morlet.

²⁶ Coquille (ou lapsus) pour runes.

²⁷ Clément n'arrive à Glozel que le 9 juillet 1924. Il est précédé par Adrienne Picandet, institutrice à Ferrières-sur-Sichon qui s'y rend très probablement le 15 mars, soit deux semaines après les premières découvertes par la famille Fradin. Clément, comme il le reconnaît plus tard, ne fouille quasiment pas. Il se contente de prendre en compte les découvertes faites dont il s'attribue pour une part la paternité.

²⁸ Il est mort en 1918.